

**La ministre de la Santé l'a annoncé hier : le gouvernement débloque 3,3 millions d'euros pour le centre hospitalier de Maubeuge, endommagé par la tornade.**

En visite à Valenciennes, Roselyne Bachelot a lancé la nouvelle, hier : le gouvernement octroie 3,3 millions d'euros au centre hospitalier de Maubeuge pour l'aider à se relever après la tornade et « panser ses plaies ».

À l'époque, la direction du centre hospitalier indiquait que les dégâts s'élevaient à deux millions d'euros. Auxquels il faut ajouter plus de trois millions d'euros, correspondant au manque à gagner dû à l'arrêt de certaines activités. Les dégâts immobiliers étant remboursés en quasi-totalité (avec, autre bonne nouvelle, des assurances qui ont accepté de supprimer la franchise), c'est sur le manque à gagner que s'est penchée la ministre de la Santé. Sauf

2,7 M€, les chiffres déposés à Matignon par le maire de Maubeuge et ceux avancés par le centre hospitalier sont plutôt de l'ordre de 4 M€...

« Je ne peux que m'en réjouir, réagissait néanmoins hier soir Rémi Pavvros. Mais je pensais qu'elle viendrait jusqu'à Maubeuge. Je lui aurais présenté mon projet de nouvel hôpital. » Qu'à cela ne tienne, il compte bien l'inviter « pour participer à une journée » sur le devenir de la santé dans l'arrondissement. ■ V. T.

## VU AU MANÈGE

# Entre humour et dérision, les Achille Tonic ont fait hurler de rire La Luna jeudi soir



C'est l'histoire d'un metteur en scène qui tente de monter un spectacle. À ses côtés, quatre comédiens maladroits et peu sérieux. Prétexant à des situations burlesques et drôlissimes, les Achille Tonic tournent en dérision les différents genres de spectacle, de la farce au mélodrame en passant par le théâtre de boulevard. Pour le plus grand plaisir du public qui, jeudi soir à La Luna, riait aux éclats aux fourberies des comédiens. Un spectacle un peu long (2 h 15) mais frais et divertissant. ■

**Philippe Duée fut président de l'AMF-APA et maire de Marly. Avec Jean-Charles Clos, salarié de l'association, il comparaitra en novembre devant le tribunal correctionnel d'Avesnes pour abus de confiance et recel d'abus de confiance. Le second aurait bénéficié d'un emploi fictif grâce au premier.**

« Le volet judiciaire n'est sans doute pas clos », écrivions-nous dans notre édition de jeudi après l'élection d'un nouveau bureau à l'AMF-APA. Effectivement, mardi, Philippe Duée, ex-président de l'association d'aide aux personnes rayonnant en Sambre et dans le Cambrésis et dont le siège se trouve à Maubeuge, tout comme Jean-Charles Clos, salarié de l'AMF-APA, ont tous deux été placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête menée par la police judiciaire de Lille (notre édition du 1<sup>er</sup> février).

Depuis plusieurs mois, en effet, des voix s'étaient élevées au sein même de l'association, parvenant jusqu'au parquet d'Avesnes-Helpe, pour dénoncer les

conditions dans lesquelles s'étaient faites certaines démarches, dont celle de Jean-Charles Clos. Ce dernier et Philippe Duée évoquaient dans nos colonnes, en février, une formation prévue pendant deux ans pour vérifier que le « directeur développement-qualité » n'aurait personnellement occupé son poste. Le premier avait été rémunéré mensuellement à hauteur de 4 000 €.

À la suite de leur garde à vue, deux prévenus ont été comparus mercredi devant le procureur de la République d'Avesnes-Helpe qui leur a notifié la convocation devant le tribunal correctionnel d'Avesnes, le 19 novembre : Philippe Duée – qui fut par ailleurs maire de Marly de 1989 jusqu'aux dernières élections, en mars – et Jean-Charles Clos. Ils ont répondu d'abus de confiance et de détournement d'argent. Philippe Duée a été condamné par le juge de l'AMF-APA et Jean-Charles Clos de recel d'abus de confiance. Tous deux sont, en outre, ailleurs soumis à un contrôle judiciaire qui leur interdit tout contact avec l'association, ses salariés ou les membres du bureau d'administration. De son côté, l'AMF-APA a décidé de se constituer partie civile. ■ B. FR.

## ÉTUDE PUBLIQUE

# La centrale d'enrobés au conseil municipal de Feignies, ce ma

Le conseil municipal de Feignies

contre, on souhaite que l'en